

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Par une convocation en date du 20 février 2026, le Conseil municipal est invité à se réunir le mardi 24 février 2026 à 19 h 30 pour délibérer des questions suivantes :

- ✍ Approbation du compte-rendu du 16 décembre 2025,
 - ✍ Planning tenue du bureau de vote,
 - ✍ Départ de la secrétaire,
 - ✍ Divers.
-

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le 24 février à dix-neuf heures 30 minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Alain CHOUPART, Maire.

Présents : M. Alain CHOUPART, M. Philippe AUFFRAY, M. Michel GLIN, Mme Marine DESEYNE, M. Joffrey PINAULT, M. Patrick DEVENET, Mme Joëlle SILLY, M. Hervé BORDIER, Mme Gaëlle TRUFFERT

Secrétaire de séance : M. Philippe AUFFRAY

Date de convocation : 20 février 2026

Nombres de membres : En exercice : 9 Présents : 9 Votants : 9

Le compte rendu du Conseil Municipal du 20 février 2026 est approuvé à l'unanimité.

1. Planning tenue du bureau de vote

L'assemblée échange à propos des tours de garde pour la tenue du bureau de vote. Il sera proposé aux candidats du futur conseil municipal de participer à la tenue du bureau de vote.

2. Départ de la secrétaire

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de faire un cadeau à Diane CHADER qui partira à la retraite à la fin du mois prochain.

Après étude et délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **Décide** d'accorder une enveloppe de 500 euros pour l'achat d'un cadeau et de fleurs.

Monsieur la Maire indique que les crédits budgétaires seront inscrits au budget 2026 en section de fonctionnement au chapitre 65 à l'article 6588.

3. Divers

Monsieur le Maire informe que la liste électorale ainsi qu'un lieu de réunion sont mis à la disposition d'une éventuelle liste de candidats en vue des élections municipales des 15 et 22 mars 2026.

La séance est levée à 20 h 20.

POUR EXTRAIT
En mairie, le 27 février 2026
Le Maire
Alain CHOUPART